

## **PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MAI 2016**

L'an deux mille seize, le dix-sept mai à vingt- heure, le conseil municipal de la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, dûment et légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Martine Tartarin, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 12 mai 2016

**Présents** : MM. Adam, Micat, Taupin, Mmes Beauvais, Joubert, Michener, Langlade, Prieur, Tartarin

**Excusés** : M. Roulet, Verna, Vandennecke, Mme Galisson, de Saint-Seine

**Secrétaire de séance** : Mme Beauvais

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

### **N° 2016-29: MARCHÉ PUBLIC : ISOLATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BATIMENTS SCOLAIRES**

#### **1.1 Commande publique-marché public**

Le maire rappelle qu'une consultation des entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée, a été lancée pour l'isolation et la mise en accessibilité des bâtiments scolaires. Un avis d'appel public à concurrence a été publié à la nouvelle république ainsi que sur la plateforme dématérialisée. La remise des plis était fixée au jeudi 28 avril 2016 à 12 h.

Vu le code des marchés publics,

Vu l'analyse des offres préparée par le bureau d'étude SOLIHA et présentée à la commission d'appel d'offres,

Le maire propose de retenir les entreprises suivantes pour le marché public d'isolation et de mise en accessibilité des bâtiments scolaires :

<b>Lots</b>	<b>Entreprises retenues</b>	<b>Montant HT</b>
<b>Lot 1 – Démolition - Maçonnerie</b>	MENET - Loches	13 817,35 €
<b>Lot 2 -Charpente Couverture</b>	BOIS COUVERT - Bossée	27 213,93 €
<b>Lot 3 – Menuiserie</b>	SARL BERLEAU - Ligueil	62 362,00 €
<b>Lot 4 – Plâtrerie Isolation</b>	FRANCK BEUN - Richelieu	29 155,81 €
<b>Lot 5 – Electricité VMC</b>	LANDREAU - Loudun	36 668,44 €
<b>Lot 6 – Plomberie Sanitaire</b>	ROY-MAGNIEN – La Chapelle-Blanche	2 996,84 €
<b>Lot 7 – Chauffage</b>	ROY-MAGNIEN – La Chapelle-Blanche	14 285,84 €
<b>Lot 8- Peinture et revêtement</b>	GADIN- Ligueil	25 039,24 €
<b>TOTAL H.T.</b>		<b>211 539,45 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** de retenir les entreprises proposées par la commission d'appel d'offres pour l'isolation et la mise en accessibilité des bâtiments scolaires,
- **Autorise** le maire à signer tous les documents nécessaires au bon aboutissement de ce dossier.

### **Questions diverses :**

#### **Inauguration de l'aménagement de la rue de l'Abbé Favoreau**

Un barnum va être installé sur la place de la rue de l'Abbé Favoreau (prêt du comité des fêtes).

La sonorisation de la cérémonie sera préparée par M. Michaud.

Un pupitre et des poteaux pour l'installation du ruban tricolore seront empruntés à la commune de Ligueil.

Pour le repas : sont prévus les tables en bois de la salle des fêtes ainsi que les bancs (prêt du comité des fêtes).

Le vin d'honneur sera organisé par M. Palluau. Des petits fours sucrés seront commandés à la boulangerie.

### **Fusion des communautés de communes**

Le maire indique que la Préfecture a transmis à la commune l'arrêté fixant le périmètre du nouvel établissement public issu de la fusion des quatre Communautés de communes. Le conseil municipal dispose d'un délai de 75 jours pour se prononcer sur l'arrêté de projet du périmètre.

### **Feu d'artifice du 14 juillet**

Le maire indique que l'entreprise Pyragric propose une prestation pour le feu d'artifice du 14 juillet. Le montant du devis est de 2000 € T.T.C. Il comprend le prêt du matériel de tir, la fourniture et le transport des artifices, les frais d'assurance et la mise à disposition d'un artificier qualifié. La durée du spectacle est de 15 minutes.

La commission vie associative et les associations se réuniront le jeudi 16 juin à 20 h30 afin de préparer la fête du 14 juillet. Une réunion de la commission vie associative aura lieu ce même jour à 19h30. Le CMJ sera convié à ces réunions.

### **Projet Éolien**

Le Préfet de Région a pris un arrêté de refus concernant le projet de parc éolien déposé par la société FERME EOLIENNE DU BOIS BODIN dans le cadre de la procédure des installations classées pour la protection de l'environnement.

### **Comblement d'un fossé aux Termelleries**

Le maire donne lecture du courrier de M. François UNGER concernant le comblement du fossé situé sur le chemin rural qui dessert Les Termelleries.

M. Unger avait comblé le fossé par des gravats. En 2015, celui-ci a été recreusé par la commune afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales. M. Unger demande l'autorisation de combler à nouveau ce fossé. Il précise que les dégradations de la route ne proviennent pas d'un mauvais écoulement des eaux mais du passage de poids lourds.

Un courrier va lui être envoyé indiquant que la commune ne l'autorise pas à combler le fossé compte-tenu des travaux qui ont été effectués.

### **Conseil municipal junior**

Le CMJ participera à l'inauguration de l'aménagement de la rue de l'Abbé Favoreau (les jeunes participeront à l'organisation : placement sur le parking, distribution de flyers...).

Ils participeront aussi à l'organisation du 14 juillet. Ils proposent de faire des ateliers sportifs pour les familles : ping-pong, thèque (jeu similaire au baseball), ultimate et balle aux prisonniers. Ces jeux seraient organisés sur le petit stade de foot. Ils réaliseront des fiches de routes pour chaque jeu et un panneau explicatif à l'entrée du stade.

### **SIEIL**

Les travaux d'enfouissement et d'extension du réseau électrique aux Chaumes ont débutés.

Les cabines-hautes à La Folleterie et La Ménaudière seront supprimées d'ici à la fin de l'année.

### **Concours des maisons fleuries**

Mme Prieur indique que la commune peut proposer deux candidats au titre du concours départemental des maisons fleuries (inscription avant le 20 juin).

*La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 28 juin 2016 à 20 h.*

**Récapitulatif des délibérations à l'ordre du jour**  
**du conseil municipal du 17 mai 2016**

	<b>Délibérations</b>
<b>2015-29</b>	Marché public : Isolation et mise en accessibilité des bâtiments scolaires

## Signatures du procès-verbal du conseil municipal du 17 mai 2016

<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Signatures</b>
Adam Jean-Pascal	
Beauvais Céline	
Galisson Anne-Sophie	Absente
Joubert Sylvie	
Langlade Carine	
Micat Jean-Claude	
Michener Brigitte	
Prieur Arlette	
Roulet Lionel	Absent
Saint-Seine (de) Chantal	Absente
Tartarin Martine	
Taupin Michel	
Vandenhecke Christophe	Absent
Verna Patrick	Absent